Sopra Banking Software.

Comptes individuels 2012



Sommaire

Bilan

Compte de résultat

Annexe aux comptes individuels

- 1/ Faits majeurs
- 2/ Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 3/ Notes relatives au bilan
- 4/ Notes relatives au compte de résultat
- 5/ Autres informations

Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	2012	2011
	20.550	
Immobilisations incorporelles	30 559	-
Immobilisations corporelles	518	-
Immobilisations financières	294 817	-
Actif immobilisé	325 894	-
Stocks et en-cours	171	-
Clients et comptes rattachés	34 722	-
Autres créances et comptes de régularisation	4 045	-
Disponibilités	8 081	34
Actif circulant	47 019	34
TOTAL DE L'ACTIF	372 913	34

PASSIF (en milliers d'euros)	2012	2011
Capital	62 924	37
Réserves	-	-
Report A Nouveau	-861	-4
Résultat	3 087	-2
Capitaux propres	65 150	31
Provisions	5 452	-
Emprunts et dettes financières	2 321	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 391	3
Dettes fiscales et sociales	23 223	-
Autres dettes et comptes de régularisation	265 376	-
Dettes	302 311	3
TOTAL DU PASSIF	372 913	34

Compte de résultat

(En milliers d'euros)	2012	2011
CIL:00 II 00	100.002	
Chiffre d'affaires net	109 993	<u>-</u>
Autres produits d'exploitation	575	-
Produits d'exploitation	110 568	-
Achats consommés	1 523	-
Charges de personnel	61 853	-
Autres charges d'exploitation	37 234	2
Impôts et taxes	2 936	-
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	889	-
Charges d'exploitation	104 435	2
Résultat d'exploitation	6 133	-2
Charges et produits financiers	-2 017	-
Résultat courant avant impôts	4 116	-2
Charges et produits exceptionnels	11	-
Participation et intéressement des salariés	-946	-
Impôts sur les résultats	-94	-
RESULTAT NET	3 087	-2

Annexe aux comptes individuels

1. FAITS MAJEURS

1.1. Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale réunie le 26 mars 2012 a décidé de changer la dénomination sociale d'Axway Holding. La société se dénomme désormais Sopra Banking Software.

1.2. Apport partiel d'actif de la société Sopra Group

Après l'acquisition de Delta Informatique en septembre 2011 et de Callataÿ & Wouters en mars 2012, Sopra Group informait de son projet de créer l'un des principaux acteurs européens dans l'édition de logiciels bancaires, avec l'ambition de devenir un acteur mondial.

En juin 2012, les assemblées générales de Sopra Group et de Sopra Banking Software ont approuvé le projet d'apport partiel d'actif qui comprenait les éléments suivants :

- la branche d'activité Evolan,
- les titres de participations de la société Business Architects International NV (BAI),
- les titres de participations de la société Delta Informatique,

à la société Sopra Banking Software.

Cet apport partiel d'actif a été réalisé à la valeur comptable avec un effet rétroactif au 1 janvier 2012.

Cette filiale, détenue à 100% par Sopra Group, héberge l'ensemble des offres de services et de solutions progicielles de la gamme.

Ces apports sont rémunérés par augmentation du capital de Sopra Banking Software pour un montant total de 62 887 M€.

1.3. Acquisition des titres Callataÿ & Wouters.

En mars 2012, Sopra Banking Software a acquis 76,75% du capital de la société Financière Callataÿ & Wouters, société mère du groupe Callataÿ & Wouters pour un montant de 107 450 k€. Ce groupe, basé principalement en Belgique, fournit des solutions informatiques pour les banques de détail, via le progiciel de gestion bancaire « Thaler ».

En décembre 2012, Sopra Banking Software a acquis le solde des actions de Financière Callätaÿ & Wouters pour un montant de 33 499 k€.

Sopra Banking Software détient de ce fait au 31/12/2012 100% du capital de la société Financière C&W, renommée Sopra Banking Software Participations.

1.4. Réorganisation juridique

Selon le principe « une société par pays et par activité » utilisé par le Groupe Sopra pour son organisation juridique, une série d'opérations juridiques ont été initiées pour simplifier le périmètre Sopra Banking.

1.4.1. Fusion Delta Informatique.

Afin de regrouper dans une même entité juridique les activités françaises, un projet de traité de fusion de Delta Informatique dans Sopra Banking Software a été signé en octobre 2012. La fusion a été réalisée au 1^{er} décembre 2012, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2012.

Sur la base des comptes au 31 décembre 2011, l'actif net reçu de Delta Informatique s'élève à 13,4M€. Un mali technique de fusion correspondant à la différence entre la valeur nette comptable des titres chez Sopra Banking Software et l'actif net reçu a été comptabilisé dans le compte pour 24,3M€.

1.4.2. Transfert des titres des filiales

En décembre 2012, Sopra Banking Software a racheté 100 % des titres des filiales suivantes détenues par Sopra Banking Software Participations :

- Sopra Banking Software Belgium,
- Sopra Banking Software Limited,
- Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd,
- Sopra Banking Software Paris.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels 2012 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2.1. Frais de développement des logiciels

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Les dépenses de développement des progiciels et solutions peuvent être immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles, les conditions décrites ci-dessus n'étant pas toutes remplies.

2.2. Logiciels acquis

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 1 à 10 ans.

2.3. Fonds de commerce

Les fonds de commerce proviennent de l'apport partiel d'actif de la branche d'activité Evolan et de la fusion avec la société Delta Informatique.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, mais donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une dépréciation. Les amortissements pratiqués antérieurement au 1^{er} janvier 2000 dans les comptes de Sopra Group ont été maintenus à l'actif du bilan.

La Société effectue des tests de dépréciation de ses fonds de commerce à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations.

Agencements	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

2.5. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Chiffre d'affaires

Les prestations fournies dans le cadre des activités Progiciels et Solutions comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels et solutions,
- la maintenance,
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation ...

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

- la licence est comptabilisée lors de la livraison, celle-ci devant être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus;
- la maintenance, généralement facturée d'avance, est comptabilisée prorata temporis ;
- les services sont le plus fréquemment effectués en mode régie et sont enregistrés à l'issue de leur réalisation, c'est-à-dire en général au moment de la facturation. Ils peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au §e ci-dessous.

b. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées ...) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

c. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significative et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au \S e ci-dessous.

d. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées quand le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique *Produits constatés d'avance* du poste *Autres dettes et comptes de régularisation*.

e. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Les prestations correspondant à ce type de contrat sont enregistrées selon la méthode à l'avancement, suivant les modalités ci-après :

- le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe. Seuls 90 % du montant prévu au contrat sont retenus pour la valorisation pendant la phase de réalisation du projet, les 10 % restants n'étant disponibles qu'à partir de la livraison ;
- le montant comptabilisé à chaque arrêté de comptes est obtenu par différence entre le budget disponible (90% du contrat) et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer. Il est porté à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Les acomptes perçus figurent au poste Autres dettes et comptes de régularisation du passif.

2.7. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées suivant les modalités exposées ci-dessous.

Elles font l'objet d'une estimation individuelle à la clôture de chaque exercice, et une dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement lié à une procédure collective. Les recouvrements incertains pour lesquels aucune procédure judiciaire n'a été ouverte sont traités par des avoirs à établir.

2.8. Indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software provisionne l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite selon les dispositions de la Convention Collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Sopra Banking Software envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN

3.1. Actif immobilisé

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Concessions,	Fonds de	Total	
	brevets, droits	commerce		
(en milliers d'euros)	similaires			
VALEUR BRUTE				
Au 1er Janvier 2012	-	-	-	
Mouvements de périmètre *	5 866	6 844	12 710	
Fusion Delta Informatique	736	24 303	25 039	
Acquisitions	-	-	-	
Cessions	-8	-	-8	
Au 31 décembre 2012	6 594	31 147	37 741	
AMORTISSEMENTS				
Au 1er Janvier 20121	-	-	-	
Mouvements de périmètre *	5 574	644	6 218	
Fusion Delta Informatique	737	-	737	
Dotations	235	-	235	
Reprises	-8	-	-8	
Au 31 décembre 2012	6 538	644	7 182	
VALEUR NEITE				
Au 1er Janvier 2012	-	-	-	
Au 31 décembre 2012	56	30 503	30 559	

^{*} Apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN de Sopra Group

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels acquis ou apportés;
- de fonds de commerce acquis ou apportés lors de fusions et apport partiel d'actif;
- d'un mali de fusion.

Les acquisitions de logiciels concernent principalement des logiciels pour l'équipement de postes de travail, ainsi que des outils de développement et d'industrialisation.

L'opération de fusion de la société Delta Informatique a générée un mali de fusion d'un montant de 24 303 k€.

3.1.2. Immobilisations corporelles

	Aménagements divers	Matériels Informatiques	Matériel de transport	Mobilier et matériel de	Total
(en milliers d'euros)				bureau	
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier 2012	-	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	-	-	-	-	-
Fusion Delta Informatique	791	1 187	199	170	2 347
Acquisitions	3	8	1	2	14
Cessions	-	-211	-	-	-211
Au 31 décembre 2012	794	984	200	172	2 150
AMORTISSEMENTS					
Au 1er Janvier 2012	-	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	-	-	-	-	-
Fusion Delta Informatique	241	1 101	198	160	1 700
Dotations	80	58	1	4	143
Reprises	-	-211	-	-	-211
Au 31 décembre 2012	321	948	199	164	1 632
VALEUR NETTE					
Au 1er Janvier 2012	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	473	36	1	8	518

^{*} Apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN de Sopra Group

Les immobilisations corporelles sont composées de :

■ Agencements, mobilier et matériel de bureau : ce poste correspond aux immobilisations de Delta Informatique pour un montant net de 474 k€.

Les équipements informatiques correspondent également pour l'essentiel aux immobilisations de Delta Informatique pour un montant net de 28 k€.

3.1.3. Immobilisations financières

	Participations et titres immobilisés	Prêts et autres immobilisations	Total
(en milliers d'euros)	titi es illilloomises	financières	
VALEUR BRUTE			
Au 1er Janvier 2012	-	-	-
Mouvements de périmètre *	75 339	-	75 339
Fusion Delta Informatique	63	127	190
Acquisitions - Augmentations	274 110	27	274 137
Cessions - Diminutions	-37 673	-9	-37 682
Au 31 décembre 2012	311 839	145	311 984
DEPRECIATIONS			
Au 1er Janvier 2012	-	-	-
Mouvements de périmètre *	17 167	-	17 167
Fusion Delta Informatique	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Au 31 décembre 2012	17 167	-	17 167
VALEUR NEITE			
Au 1er Janvier 2012	-	-	-
Au 31 décembre 2012	294 672	145	294 817

^{*} Apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN de Sopra Group

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations (cf note 4.9).

a. Montants bruts

Les différents mouvements intervenus au cours de l'année 2012 sur les titres de participation proviennent principalement:

- de l'apport des titres de Delta Informatique pour un montant de 37 673 k€ et Business Architects International pour un montant net de 20 500 k€ (cf note 1.2);
- de l'acquisition des titres de Sopra Banking Software Participations pour un montant de 140 949 k€ (cf note 1.3)
- de l'acquisition des titres détenus par Sopra Banking Software Participations pour un montant de 133 160 k€ (cf note 1.3);
- de la sortie des titres de Delta Informatique pour un montant de (-) 37 673 k€ (cf note 1.3).

b. Dépréciation des titres de participation

Dans le cadre de l'application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice 2012.

3.2. Autres éléments d'actif

3.2.1. Créances clients

(en milliers d'euros)	2012	2011
Clients hors Groupe et comptes rattachés	22 038	-
Factures à établir	10 777	-
Clients Groupe	1 907	-
Clients douteux	-	-
Dépréciation des créances douteuses	-	-
TOTAL	34 722	-

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement. Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

3.2.2. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2012	2011
Personnel et comptes rattachés	4	_
Organismes sociaux	14	-
Etat et autres collectivités publiques		
■ Impôts sur les bénéfices	2 060	-
Taxe sur la valeur ajoutée	691	-
• Autres impôts, taxes et assimilés	773	-
Groupe et associés	3	-
Dépréciation des comptes courants	-	-
Débiteurs divers	221	-
Dépréciation des débiteurs divers	-	-
Charges constatées d'avance	278	-
Ecarts de conversion Actif	1	-
TOTAL	4 045	-

3.2.3. Dépréciation de l'actif circulant

Néant.

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission, de fusion d'apport	Réserve légale		Réserves facultatives	Report à nouveau		Total
Au 31 décembre 2011	37	-	-	-	-	-4	-2	31
Affectation du résultat 2011 et dividendes	-	-	-	-	-	-2	2	-
Réduction du capital social	-6	-	-	-	-	6	-	-
Augmentation du capital social	6	-	-	-	-	-	-	6
Apport partiel d'actif (activité Evolan)	4 715	-	-	-	-	-	-	4 715
Apport Titres Delta Informatique	37 672	-	-	-	-	-	-	37 672
Apport Titres BAI	20 500	-	-	-	-	-	-	20 500
Fusion Delta Informatique (provision retraite)	-					-861	-	-861
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	3 087	3 087
Au 31 décembre 2012	62 924	-	-	-	-	-861	3 087	65 150

3.3.2. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software s'élève au 31 décembre 2012 à 62 924 430 €. Il est composé de 6 292 443 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 €.

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2012 concernent principalement la rémunération de :

- l'apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN pour un montant de 4 715 k€;
- l'apport des titres de participations Delta Informatique pour un montant de 37 672 k€;
- l'apport des titres de participations BAI pour un montant de 20 500 k€.

3.4. Provisions

	Au 01/01/2012	Mouvement de	Fusion Delta	Dotations de	Reprises de	Reprises de	Au 31/12/2012
		périmètre *	Informatique	l'exercice	l'exercice	l'exercice	
					(provision	(provision non	
(en milliers d'euros)					utilisée)	utilisée)	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	-	3 874	861	683	21	-	5 397
Provisions pour litiges salariaux	-	-	-	54	-	-	54
Provisions pour pertes de change	-	-	1	-	-	-	1
Provisions pour impôt	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	3 874	862	737	21	-	5 452

^{*} Apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN de Sopra Group

Ces provisions couvrent principalement les engagements de départ en retraite et des risques liés à divers contentieux.

3.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Sopra Banking Software provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 1.11.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de *turnover* sont établies par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, le groupe utilise les taux Bloomberg pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Un taux de 2,60 % a été retenu pour l'actualisation au 31 décembre 2012.

Une variation de +/- 1,0 point du taux d'actualisation entraînerait une variation de l'ordre de (-) 6,2 / (+) 7,6 M€ de l'engagement.

L'engagement total au titre de l'indemnité de départ en retraite s'élève à 6 280 k€. Le montant cumulé des écarts actuariels non comptabilisés au bilan à fin 2012 est de 1 849 k€.

3.5. Dettes

3.5.1. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Au 01/01/2012	Mouvement de périmètre *	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2012
Fonds de participation des salariés	-	1 564	425	-	1 989
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	-	290	332	290	332
TOTAL	-	1 854	757	290	2 321

^{*} Apport partiel d'actif de la branche d'activité EVOLAN de Sopra Group

3.5.2. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	2012	2011
Fournisseurs hors Groupe et comptes rattachés	1 105	-
Factures non parvenues	10 142	3
Fournisseurs Groupe	144	-
TOTAL	11 391	3

3.5.3. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	2012	2011
Personnel et comptes rattachés	8 453	_
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 886	-
Etat et autres collectivités publiques		
■ Impôts sur les bénéfices	301	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	4 395	-
 Autres impôts, taxes et assimilés 	1 188	-
TOTAL	23 223	-

Les dettes fiscales correspondent pour l'essentiel à la taxe sur la valeur ajoutée collectée auprès des clients : montant exigible dû au titre du mois de décembre et montant inclus dans les créances clients.

3.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2012	2011
Acomptes clients versés	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Groupe et associés	260 346	-
Autres dettes	968	-
Produits constatés d'avance	4 056	-
Ecarts de conversion Passif	6	-
TOTAL	265 376	-

Le poste « Groupe et associés » comprend notamment les comptes courants de Sopra Group (119 873 k€) et Sopra Banking Software Participations (133 160 k€) ;

Les produits constatés d'avance comprennent la part de facturation intermédiaire émise d'avance sur des contrats réalisés au forfait et sur des contrats de maintenance.

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Sur les 110,0 M€ de chiffre d'affaires 2012, 37 M€ sont réalisés à l'international.

4.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations versées en 2012 aux organes de direction s'élèvent à 332 k€.

4.3. Résultat financier

(En milliers d'euros)	2012	2011
Dividendes reçus des participations	-	-
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	-	-
Intérêts sur participation des salariés	-125	-
Actualisation de la provision retraite	-236	-
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	-1 739	-
Impacts positif et négatif de change (y/c provision)	-2	-
Dépréciation des titres de participation	-	-
Autres dotations et reprises de provisions financières	-	-
Autres produits et charges financiers	85	-
RESULTAT FINANCIER	-2 017	-

4.4. Résultat exceptionnel

En 2012, le résultat exceptionnel est essentiellement constitué par une plus-value sur cessions d'immobilisations corporelles pour un montant de 11 k€.

4.5. Participation des salariés aux résultats

La participation des salariés, d'un montant de 815 k€, est déterminée dans les conditions de droit commun.

4.6. Intéressement

L'intéressement au titre de l'année 2012 s'élève à 131 k€ pour Sopra Banking Software.

4.7. Impôts sur les bénéfices

4.7.1. Crédit d'impôt recherche

Sopra Banking Software a enregistré en 2012 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 2 034 k€.

4.7.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
Impôts sur le résultat courant	2 150	_
Impôts sur le résultat exceptionnel	4	-
Crédit d'impôt recherche	-2 034	-
Autres Crédits d'impôts	-26	-
TOTAL	94	-

4.7.3. Situation fiscale différée et latente

	Base								
	Au 01/01	/2012*	Variat	tions	Au 31/12/2012				
(en milliers d'euros)	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif			
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS									
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-			
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-				
Charges non déductibles temporairement									
■ A déduire l'année suivante									
- participation des salariés	774	-	41	-	815	-			
- Organic	54	-	120	-	174				
A déduire ultérieurement									
- provision pour retraite	4 734	-	662	-	5 396	-			
- autres	-	-	-	-	-	-			
Produits non taxables temporairement									
- plus-values nettes à court terme	-	-	-	-	-	-			
- plus-values de fusions	-	-	-	-	-	-			
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-	-	-			
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés									
- charges à répartir	-	-	-	-	-	-			
TOTAL	5 562	-	823	-	6 385	-			
II. ELEMENTS A IMPUTER									
Déficits reportables fiscalement	-	-6	-	-	-	-6			
Moins-values à long-terme	-	-	-	-	-	-			
Autres	-	-	-	-	-	-			
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE									
Plus-values sur éléments d'actif non-amortissables apportés lors d'une fusion	-	5 930	-	24 303	-	30 233			
Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-	-				
Autres	-	-	-	-	-				

^{*} Après Apport partiel d'actif

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

5.1.1. Créances

	Montant	A un an	A plus d'un an
(en milliers d'euros)	brut	au plus	
Actifimmobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	144	-	144
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	34 722	34 722	-
Personnel et comptes rattachés	4	4	-
Organismes sociaux	14	14	-
Etat et autres collectivités publiques			
■ Impôts sur les bénéfices	2 831	2 831	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	691	691	-
 Autres impôts, taxes et assimilés 	-	-	-
Groupe et associés	3	3	-
Débiteurs divers	193	193	-
Charges constatées d'avance	279	279	-
TOTAL	38 881	38 737	144

5.1.2. Dettes

	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de	
(En milliers d'euros)	brut	au plus	et 5 ans au plus	5 ans	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
A 2 ans maximum à l'origine	1	1	-	-	
■ A plus de 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-	
Emprunts et dettes financières divers	2 321	346	1 975	-	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 391	11 391	-	-	
Personnel et comptes rattachés	8 453	8 453	-	-	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 886	8 886	-	-	
Etat et autres collectivités publiques					
■ Impôts sur les bénéfices	301	301	-	-	
■ Taxe sur la valeur ajoutée	4 395	4 395	-	-	
 Autres impôts, taxes et assimilés 	1 188	1 188	-	-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-	
Groupe et associés	260 346	260 346	-	-	
Autres dettes	968	968	-	-	
Produits constatés d'avance	4 056	4 056	-	-	
TOTAL	302 306	300 331	1 975	-	

5.2. Eléments concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)	Entreprises liées
ACTIF	
Avances et acomptes sur immobilisations	-
Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Créances clients et comptes rattachés	1 851
Autres créances	3
Ecarts de conversion Actif	-
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes sur immobilisations	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 528
Autres dettes	260 346
Ecarts de conversion Passif	-
COMPTE DE RESULTAT	
Produits de participation	-
Autres produits financiers	34
Charges financières	1 773

5.3. Informations concernant le crédit-bail

5.3.1. Immobilisations en crédit-bail

Néant.

5.3.2. Engagements de crédit-bail

Néant.

5.4. Engagements hors bilan

5.4.1. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	
Effets escomptés non échus	-
Cautions bancaires en lieu et place des dépôts de garantie des locaux loués	-
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	9
Cautions bancaires pour garantie de paiement de factures fournisseurs	-
Engagements de retraite non provisionnés (écarts actuariels)	-
Cautions données aux filiales pour garantie des baux	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	Néant
Instruments de couverture de taux	Néant
Instruments de couverture de change	Néant

5.4.2. Droit individuel à la formation (DIF)

Au cours de l'année 2012, 33 128 heures ont été acquises et 4 970 heures consommées au titre du DIF.

Au 31 décembre 2012, le solde cumulé d'heures de formation non consommées s'élève à 58 298 heures.

5.5. Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)	
PRODUITS A RECEVOIR	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	192
Clients et comptes rattachés	10 777
Créances fiscales et sociales	14
Autres créances	-
Disponibilités	-
TOTAL	10 983
CHARGES A PAYER	
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 142
Clients - Avoirs à établir	879
Dettes fiscales et sociales	11 312
Autres dettes	-
TOTAL	22 334

5.6. Effectifs

L'effectif moyen 2012 s'élève à 862 personnes dont 761 cadres. L'effectif au 31 décembre 2012 est de 881 personnes.

5.7. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige ou de fait exceptionnel susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les résultats de la Société ou du Groupe.

5.8. Comptes consolidés

Sopra Banking Software, filiale à 100% est intégrée globalement dans les comptes consolidés établis par Sopra Group, PAE Les Glaisins, 74940 Annecy Le Vieux (SIREN 326 820 065).

5.9. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

5.10. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	détenue			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	des cautions et avals	dernier exercice écoulé	(bénéfice ou perte du dernier	encaissés par la
(en milliers d'euros)				Brute	Nette		la société			
Filiales.										
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	81	4 842	100,00%	6 925	6 925	-	-	8 263	2 515	-
Business Architects International (Belgique)	11 426	5 178	100,00%	37 667	20 500	15 169	-	6 700	1 897	-
Sopra Banking Software Participations (Belgique)	1 518	142 083	100,00%	140 949	140 949	133 160		-	131 766	
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	2 277	100,00%	125 903	125 903	360	-	46 948	765	-
Cameroun Delta Informatique (Cameroun)	76	405	95,00%	1	1	-	-	1 617	92	-
Sopra Banking Software Paris (France)	40	-305	100,00%	1	1	-	-	4 846	1 823	-
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapore)	54	-215	100,00%	332	332	-	-	1 524	-341	-

SOPRA BANKING SOFTWARE

Société anonyme au capital de 62 924 430 €
PAE Les Glaisins
74940 ANNECY LE VIEUX
450 792 999 RCS Annecy

Rapport du Conseil d'administration en vue des décisions de l'actionnaire unique du 10 juin 2013



Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. Organisation d'un pôle d'activité Progiciels bancaires

1.1. Constitution d'un pôle Progiciels bancaires au sein du groupe Sopra Group par regroupement d'activités créées ou acquises

A la suite de l'acquisition par Sopra Group en octobre 2011 de la société Delta Informatique et de ses filiales puis de celle du groupe belge Callataÿ & Wouters en mars 2012 par Sopra Banking Software (la Société), il a été décidé de regrouper autour de la Société l'ensemble des activités relevant des progiciels bancaires.

C'est ainsi que Sopra Group lui a transféré fin juin 2012 ses activités dans le domaine des progiciels bancaires :

- Activité Evolan créée par Sopra Group il y a de nombreuxes années ;
- Société BAI acquise par Sopra Group en 2007;
- Société Delta Informatique et ses filiales acquises par Sopra Group en octobre 2011.

Ce regroupement d'activités s'est opéré de la manière suivante :

1.1.1. Acquisition du groupe Belge Callataÿ & Wouters

En mars 2012, Sopra Banking Software a pris une participation majoritaire dans le groupe Callataÿ & Wouters par l'acquisition d'environ 75% du capital social de la société holding du groupe, la société Financière Callataÿ & Wouters, désormais dénommée Sopra Banking Software Participations. Cette prise de participation d'un montant d'environ 107 M€ a été financée en totalité par Sopra Group. En contrepartie, une créance du même montant a été constatée par Sopra Group vis-à-vis de Sopra Banking Software par inscription en compte-courant d'associé dans les comptes de cette dernière.

Et, depuis fin décembre 2012, Sopra Banking Software, ayant eu l'opportunité d'acquérir les 25% restant, détient directement 100% de Sopra Banking Software Participations. Le montant de l'acquisition de ce solde de participation a été déterminé conformément aux termes du protocole d'acquisition conclu en mars 2012 lors de l'acquisition du groupe Callataÿ & Wouters, soit un montant de 33,5 M€, financé selon les mêmes modalités que celles mentionnées ci-dessus.



1.1.2. Apport par Sopra Group de sa branche d'activité Evolan et de ses participations dans Delta Informatique et BAI

Le 30 juin 2012, après approbation par l'Assemblée Générale de Sopra Group, la Société a bénéficié d'apports partiels d'actifs concernant cette activité d'édition de progiciels bancaires, à savoir :

- la branche complète et autonome de l'activité « Evolan » ;
- les titres composant le capital de la société de droit belge Business Architects International (BAI) ; et
- les titres composant le capital de la société de droit français Delta-Informatique.

En rémunération de ces apports, Sopra Group a reçu l'intégralité des titres de la Société émis en contrepartie. Le montant net des apports ayant été évalué à 62.887.430 €, le capital social de Sopra Banking Software a alors été augmenté d'un même montant, ainsi porté de 37.000 € à 62.924.430 €.

1.2. Organisation de ce pôle d'activités

La volonté de simplifier le plus possible l'organisation juridique de ce nouveau groupe et de centraliser sous Sopra Banking Software l'ensemble des entités relevant de cette activité Progiciels bancaires a conduit aux mesures de réorganisation suivantes :

1.2.1. Opérations réalisées en 2012

a. Fusion-absorption de Delta Informatique

Début décembre 2012, Delta Informatique, filiale à 100% de la Société depuis le 1^{er} juillet 2012, a fait l'objet d'une fusion absorption par Sopra Banking Software, avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2012. Cette fusion n'a donné lieu à aucune rémunération et n'a généré aucune augmentation de capital.

Néanmoins, la valeur de l'actif net apporté étant différente de la valeur nette comptable des titres de Delta Informatique, un mali « technique » de fusion, d'un montant de 24.302.579 euros, a été comptabilisé en tant qu'actif incorporel au bilan de la Société.

b. Transfert des filiales ex-Callataÿ & Wouters à Sopra Banking Software

Fin décembre 2012, Sopra Banking Software Participations (anciennement dénommée Financière Callataÿ & Wouters) a cédé à la Société ses filiales, à l'exception de Sopra Banking Software Luxembourg transférée en février 2013 et de Sopra Banking Software Factory dont l'activité était destinée à être regroupée dans Sopra Banking Software Belgium.

Le montant de la transaction s'est élevé à 133 M€ mais n'a donné lieu à aucun versement en numéraire. En effet, cette opération s'est traduite, sur le plan comptable, par l'enregistrement (i) dans les comptes de Sopra Banking Software Participations d'une créance intragroupe vis-à-vis de la Société et (ii) de la contrepartie dans les comptes de la Société, soit une dette intragroupe, d'un même montant, vis-à-vis de Sopra Banking Software Participations.



1.2.2. Opérations projetées sur 2013

Les opérations de regroupement d'activités bancaires et de simplification des structures juridiques du groupe Sopra Banking Software vont se poursuivre et devraient, pour la plupart, être finalisées au 30 juin 2013.

a. Opérations réalisées

Certaines d'entre elles ont d'ores et déjà été effectuées en janvier 2013 :

- Transfert de l'activité de Business Architects International dans Sopra Banking Software Belgium ;
- Transfert de l'activité de Sopra Banking Software Factory dans Sopra Banking Software Belgium.

Ces opérations ont été réalisées par voie de cession de fonds de commerce de droit belge et ont donné lieu à la facturation à Sopra Banking Software Belgium du montant de chacun des fonds cédés.

b. Opération en cours

La fusion « transfrontalière » de la société Sopra Banking Software Participations a été initiée à la suite du Conseil d'administration de la Société du 28 mars 2013 l'ayant autorisée.

La Société détenant directement 100% de Sopra Banking Software Participations, l'opération envisagée bénéficie d'une procédure dite « simplifiée ».

Il est envisagé que cette opération soit effective au plan juridique le 30 juin 2013 au plus tard. Elle prendra effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2013 d'un point de vue comptable et fiscal.

Les créances et dettes réciproques en compte courant existant entre la Société et Sopra Banking Software Participations, résultant du transfert de participations effectuées entre les deux sociétés (cf. 1.2.1 b), seront purement et simplement éliminées, de même que toutes les opérations effectuées pendant la période intercalaire allant du 1^{er} janvier 2013 à la date effective de la fusion.

L'élimination subséquente des titres de participation Sopra Banking Software Participations détenus par la Société pour un montant de 140 949 290 € conduira à l'enregistrement dans les comptes sociaux de la Société d'un boni de fusion d'un montant de 2 652 055 €, correspondant à la différence entre l'actif net apporté (soit 143 601 345 €) et la valeur des titres de participation (soit 140 949 290 €). Ce boni de fusion ne sera pas imposable.

c. Opérations prochainement engagées

 Fusion « transfrontalière » de Business Architects International dans Sopra Banking Software

Cette opération autorisée par le Conseil du 15 avril 2013 se réaliserait selon le même schéma et la même procédure que la fusion « transfrontalière » de la société Sopra Banking Software Participations visée au b ci-dessus. Toutefois la rétroactivité de cette fusion serait au 1^{er} avril 2013.

Par conséquent, les créances et dettes réciproques en compte courant existant entre la Société et Business Architects International (15 263 722,73 €) seraient purement et



simplement éliminées, de même que toutes les éventuelles opérations effectuées pendant la période intercalaire allant du 1^{er} avril 2013 à la date effective de la fusion.

L'élimination des titres de participation détenus par Sopra Banking Software pour un montant de 20 500 000 € conduirait à l'enregistrement dans les comptes sociaux de Sopra Banking Software d'un mali de fusion d'un montant de 157 211,33 €, correspondant à la différence entre l'actif net apporté 20 342 788,67 € et la valeur des titres de participation.

 Reclassement des titres de SopraNTIC sous Sopra Banking Software, suivi du regroupement de cette société avec l'entité marocaine de Sopra Banking Software, Banking Software Morocco

Cette acquisition de titres auprès de Sopra Group devrait s'élever à 267 004 € et se traduirait par l'enregistrement par Sopra Group d'une créance intragroupe vis-à-vis de Sopra Banking Software, cette dernière enregistrant, en contrepartie, une dette intragroupe de même montant vis-à-vis de Sopra Group. Ce reclassement résulterait en un simple changement d'actionnaire pour SopraNTIC.

A l'issue de ce reclassement de titres la Société pourrait procéder au regroupement de ses deux filiales marocaines (SopraNTIC et Banking Software Morocco), détenues à 100%.

 Reclassement des titres de Sopra Group Solutions UK Ltd sous Sopra Banking Software, suivi du regroupement de cette société avec l'entité britannique de Sopra Banking Software, Sopra Banking Software ltd

Cette acquisition de titres auprès de Sopra Group Holding Ltd devrait s'élever à 24 992 974 £ et se traduirait par l'enregistrement par Sopra Group Holding Ltd d'une créance intragroupe vis-à-vis de Sopra Banking Software, cette dernière enregistrant, en contrepartie, une dette intragroupe de même montant vis-à-vis de Sopra Group Holding Ltd. Ce reclassement résulterait en un simple changement d'actionnaire pour Sopra Group Solutions UK ltd.

En conséquence, cette opération permettrait à Sopra Group Holding Ltd de solder auprès de Sopra Group la dette contractée pour les besoins du financement de l'acquisition des titres Sopra Group Solutions UK Ltd.

In fine, le jeu de créance/dette intragroupes serait comptabilisé uniquement dans les livres de Sopra Group et de Sopra Banking Software.

A l'issue de ce reclassement de titres la Société pourra procéder au regroupement de ses deux filiales britanniques (Sopra Banking Software ltd et Sopra Group Solutions UK Ltd), détenues à 100%.

• Regroupement de Sopra Banking Software Paris dans Sopra Banking Software au moyen d'une transmission universelle de patrimoine (TUP).

Il est envisagé de procéder à la dissolution sans liquidation de Sopra Banking Software Paris, filiale à 100% de Sopra Banking Software, d'ici fin juin 2013. Il n'y a pas de possibilité de rétroactivité comptable.



Calendrier

L'ensemble de ces opérations a été initié à l'issue du conseil d'administration de la Société en date du 15 avril 2013 ayant autorisé leur réalisation et après avis favorable du Comité d'établissement de Sopra Group en date du 28 mars 2013. En principe, ces opérations devraient être achevées d'ici la fin du 1^{er} semestre 2013.

• Organigramme cible

En annexe figure l'organigramme de Sopra Banking Software et ses filiales à l'issue de l'ensemble de ces opérations.

Ces opérations de restructuration ont fait l'objet d'une information-consultation des institutions représentatives du personnel lorsque nécessaire.

1.3. Métier et offre de Sopra Banking Software

1.3.1. L'ambition de devenir un leader mondial des logiciels bancaires

La constitution de ce pôle d'activités permet à Sopra Banking Software d'afficher l'ambition de devenir un leader mondial des logiciels bancaires pour un large éventail de clients, quels que soient leur taille, leur métier ou encore le type et la localisation de leur organisation. Pour atteindre cet objectif, Sopra Banking Software et sa filiale en Belgique (issue du groupe Callataÿ & Wouters) disposent d'une offre cohérente et complète à travers un modèle éditeur, offre qui sera élargie avec celle proposée par Sopra Group Solutions UK Ltd.

1.3.2. L'offre Sopra Banking Suite

Sopra Banking Software propose *Sopra Banking Suite*, une offre cohérente et complète destinée au marché bancaire mondial. Cette suite progicielle s'adresse aussi bien aux banques de détail qu'aux banques directes ou aux banques privées et peut couvrir tout ou partie du système d'information bancaire. Sopra Banking Suite peut en effet être mise en place globalement dans une approche de type *Core Banking System* ou par intégration de composants spécialisés par domaine métier.

Cette offre résulte de la fédération des solutions très complémentaires proposées par Sopra Group avec Evolan, Callataÿ & Wouters avec Thaler, Delta Informatique avec Delta Bank et Sopra Group Solutions UK Ltd.

Particulièrement adaptée aux grands établissements dotés de systèmes d'information complexes, l'approche par transformation répond aussi bien aux besoins de verticalisation des métiers de la banque qu'à ceux de rationalisation des fonctions opérationnelles qu'elles soient de distribution, de production ou de pilotage.

La gamme Sopra Banking Suite comprend également des solutions dédiées à des services bancaires spécifiques tels que les services de prêt et de paiement, la gestion des cartes bancaires, la distribution, la gestion des comptes bancaires, la gestion de la trésorerie et la compliance.



1.3.3. Offre de services

Au-delà des apports de la suite progicielle, la capacité d'accompagnement de Sopra Banking Software offre toutes les garanties de réussite des projets de mise en oeuvre. Le catalogue de services répond aux besoins des clients sur l'ensemble du cycle de vie du système d'information: pilotage de projet, assistance maitrise d'ouvrage et maitrise d'oeuvre, support et maintenance. A ces prestations à forte valeur ajoutée s'ajoute une offre de formations permettant d'enrichir les compétences des équipes bancaires.

Les relations étroites tissées avec des partenaires (fournisseurs de réseaux, matériels, éditeurs, prestataires de services) viennent renforcer la capacité de Sopra Banking Software à être l'interlocuteur unique pour la réussite des évolutions des systèmes d'information de ses clients.

1.3.4. Un positionnement de leader reconnu

Le positionnement de leader de Sopra Banking Software est d'ores et déjà reconnu. Le dernier rapport Forrester Wave relatif aux plates-formes bancaires paru fin décembre 2012 souligne la solide stratégie de Sopra Banking Software et révèle que son architecture applicative a obtenu le score le plus élevé. Le rapport Forrester positionne Sopra Banking dans la catégorie « Leaders », soulignant le fait que l'entreprise « a obtenu le score le plus élevé dans la catégorie « architecture applicative » et qu'elle n'a montré aucune véritable faiblesse ». De plus, le rapport souligne que « la stratégie produit de Sopra Banking Software est forte, que sa stratégie corporate est très solide, et que toutes deux n'affichent aucun point faible ».

Par ailleurs deux déclinaisons de Sopra Banking Suite figurent d'ores et déjà dans la catégorie « Leader» et « Visionnaire » du « International Retail Core Banking Magic Quadrant 2012 » de Gartner, renforçant la volonté de Sopra Banking Software d'être un acteur majeur reconnu dans l'accompagnement stratégique du monde bancaire.

2. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2012

2.1. Commentaires sur l'activité et principaux indicateurs financiers

L'année 2012 est le premier exercice de pleine activité pour la Société qui a bénéficié avec effet au 1^{er} janvier 2012 de l'apport par Sopra Group de sa branche d'activité Evolan et de la fusion-absorption de Delta Informatique. La Société n'a exercé aucune activité au cours des exercices précédents.

2.1.1. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 109 993 k€ et le résultat d'exploitation à 6 133 k€, soit une marge d'exploitation de 5,6 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'élève à 37 M€.



Les charges d'exploitation s'élèvent à 104 435 k€ dont 61 853 k€ de charges de personnel. L'effectif au 31 décembre 2012 était de 881 collaborateurs.

Le résultat financier de (-) 2 017 k€ comprend principalement :

- (-) 1 739 k€ de rémunération du compte courant Sopra Group mis en place pour permettre l'acquisition, en deux temps, du groupe Callataÿ & Wouters, pour un montant total de 140 949 k€ et l'acquisition fin décembre 2012 des principales filiales de Sopra Banking Software Participations (Belgique) ;
- les charges d'actualisation de la provision retraite pour (-) 236 k€ ;
- les intérêts sur la participation des salariés pour (-) 125 k€.

La participation des salariés s'élève à 815 k€ et l'intéressement à 131 k€.

La charge nette d'impôt sur les sociétés s'élève à (-) 94 k€. Elle se décompose en :

Impôt sur le résultat : (-) 2 154 k€
 Crédit d'impôt recherche : 2 034 k€
 Autres crédits d'impôt : 26 k€

Le résultat net s'élève à 3 087 k€.

2.1.2. Bilan

Certains postes du bilan appellent les commentaires suivants.

a. Immobilisations incorporelles

Leur valeur nette au 31 décembre 2012 s'élève à 30 559 k€ se décomposant en :

- Fonds de commerce compris dans l'apport de la branche d'activité Evolan : 6 200 k€
- Mali de fusion constaté lors de la fusion-absorption de Delta Informatique : 24 303 k€
- Autres immobilisations incorporelles : 56 k€

b. Immobilisations financières

Elles comprennent 294 672 k€ de titres de participation et 145 k€ de prêts et autres immobilisations financières.

Les titres de participation se composent de :

- Titres BAI apportés en juin 2012 par Sopra Group : 20 500 k€
- Titres Sopra Banking Software Participations (ex Financière Callataÿ & Wouters) acquis par Sopra Banking Software en mars et décembre 2012 : 140 949 k€
- Titres des filiales de Sopra Banking Software Participations acquis en décembre 2012 (Belgique, France, Royaume-Uni et Singapour):
 133 160 k€
- Titres des filiales africaines de Delta Informatique : 63 k€

Les titres de participation BAI (20 500 k€) et Sopra Banking Software Participations (140 949 k€) seront éliminés au cours de l'exercice 2013 dans le cadre des opérations de fusion transfrontalières présentées au § 1.2.2. avec pour principale contrepartie la diminution des dettes en compte courant dont Sopra Banking Software est redevable vis-à-vis de Sopra Group et de Sopra Banking Software Participations.



c. Créances clients

Elles se composent de Créances clients hors groupe pour 22 038 k€, de Factures à établir pour 10 777 k€ et de Créances clients groupe pour 1 907 k€.

d. Autres créances et comptes de régularisation

D'un montant total de 4 045 k \in , elles sont composées principalement de créances fiscales : 2 060 k \in d'impôt sur les sociétés, 691 k \in de taxe sur la valeur ajoutée et 773 k \in d'autres impôts et taxes.

e. Capitaux propres

Ils s'élèvent au 31 décembre 2012 à 65 150 k€ et se décomposent en :

- Capital social : 62 924 k€
 - 6 292 443 actions de 10 € de valeur nominale
 - Les mouvements de l'exercice sont liés aux apports reçus en juin 2012 :

Branche d'activité Evolan : 4 715 k€
Titres Delta Informatique : 37 672 k€
Titres BAI : 20 500 k€

- Report à nouveau : (-) 861 k€ provenant de la comptabilisation au 1^{er} janvier 2012 d'une provision pour engagements de retraite pour les collaborateurs issus de Delta Informatique
- Résultat de l'exercice : 3 087 k€

f. Provisions

Elles s'élèvent au total à 5 452 k€ dont 5 397 k€ de provisions pour indemnités de départ en retraite comptabilisées selon les dispositions de la convention collective Syntec.

g. Emprunts et dettes financières

Elles s'élèvent au total à 2 321 k€ et comprennent 1 989 k€ de réserve de participation des salariés et 332 k€ d'intérêts courus.

h. Dettes fiscales et sociales

D'un montant total de 23 223 k€, elles se composent principalement de :

Dettes personnel: 8 453 k€
Dettes organismes sociaux: 8 886 k€
Taxe sur la valeur ajoutée: 4 395 k€

i. Autres dettes et comptes de régularisation

Elles comprennent essentiellement des dettes en compte courant vis-à-vis de :

- Sopra Group pour 119 873 k€. Cette dette provient pour l'essentiel de l'acquisition par Sopra Banking Software du groupe Callataÿ & Wouters en mars et décembre 2012.
- Sopra Banking Software Participations pour 133 160 k€. Cette dette provient de l'acquisition fin décembre 2012 des titres des filiales Belgique, France, Royaume-Uni et Singapour issues de Callataÿ & Wouters. Elle sera éliminée dans le cadre de la fusion transfrontalière mentionnée au § 1.2.2.



2.2. Activités en matière de recherche et de développement

Près de 60.000 jours/homme ont été consacrés en 2012 à la poursuite du développement de l'offre Sopra Banking Suite, représentant près de 300 personnes dans les équipes de R&D.

2.3. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

L'ensemble des droits de propriété intellectuelle fait l'objet de la protection juridique appropriée.

Les progiciels édités par Sopra Banking Software sont le plus souvent commercialisés en direct. Il existe cependant quelques contrats de distribution avec des partenaires.

La Société n'a pas connaissance de procédures judiciaires et d'arbitrages qui pourraient avoir des effets significatifs autres que ceux reflétés dans la situation financière. À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

En matière d'assurances, la Société est couverte par les assurances groupes souscrites par sa société mère, Sopra Group, notamment en matière de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité des dirigeants.

3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

3.1. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2012, les opérations de restructuration juridique décrites ci-dessus sont intervenues ou sont en cours.

Il n'y a pas d'autre évènement significatif à mentionner.

3.2. Perspectives 2013

Au sein du groupe Sopra Group, le secteur des services financiers constitue un véritable levier de croissance et revêt un intérêt majeur. La Société entend donc maintenir sa position de leader, notamment en poursuivant son développement. Pour ce faire, il est envisagé de proposer des offres globales et d'amplifier les capacités de distribution à l'international.

Pour l'ensemble du groupe Sopra Banking Software, l'activité pourrait enregistrer sur l'exercice 2013 une croissance de l'ordre de 5 %, soit un chiffre d'affaires supérieur à 225 M€ et une marge d'exploitation voisine de 12 %.



4. Actionnariat

4.1. Capital social

Le capital social de Sopra Banking Software au 31 décembre 2012 s'élève à 62 924 430 €. Il est composé de 6 292 443 actions d'une valeur nominale de 10 €.

4.2. Répartition du capital

Le capital social de la Société est intégralement détenu par Sopra Group.

5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du fait des opérations d'acquisition et de restructuration décrites ci-dessus, notre Société détient désormais un ensemble de filiales généralement détenues à 100 %. Les principales caractéristiques de ces filiales figurent dans le tableau des filiales et participations joint en annexe.

5.1. Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris le contrôle des filiales qu'elle détient actuellement par voie d'acquisition ou d'apport selon les opérations décrites ci-dessus.

5.2. Sociétés contrôlées possédant une participation au capital de la Société.

Notre Société ne contrôle actuellement aucune société détenant une participation dans son capital.

5.3. Actions d'autocontrôle

Il n'existe pas d'actions d'autocontrôle.

5.4. Régularisation de participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées.

ACTIONNARIAT SALARIE

Aucun salarié n'est actionnaire de la Société. En revanche, la plupart des salariés ont bénéficié du plan d'attribution d'actions gratuites de Sopra Group décidé le 19 juin 2012.



AFFECTATION DU RESULTAT

7.1. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 086 682,84 € de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau antérieur : (-) 861 325,99 €
 Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3 086 682,84 €
 2 225 356,85 €

Affectation

A la réserve légale : 111 267,84 €
 Aux autres réserves : 2 114 089,01 €
 2 225 356,85 €

7.2. Distributions au cours des trois derniers exercices

Nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

7.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses non déductibles fiscalement de 19 833 € correspondant à un impôt de 7 160 €.

8. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous indiquons que les conventions décrites ci-dessous entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Avec la société Sopra Group :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling du groupe Sopra dont la société Sopra Group est la société pivot ;
 - Une convention de management fees au titre des frais de siège ;
 - Une convention d'assistance au titre des services communs à toutes les entités du groupe (en ce compris la Société), centralisés auprès de la société Sopra Group, société mère (comptabilité, paie,...);
 - Une convention de mise à disposition de matériel et de moyens informatiques ;
 - Une convention de mise à disposition de personnel au titre de laquelle la Société met son personnel à disposition de la société Sopra Group, sur demande, pour les besoins de son exploitation et des demandes des clients;



- Une convention de répartition de la prime d'assurance (responsabilité civile professionnelle) en fonction du chiffre d'affaires, la police d'assurance conclue par la société Sopra Group couvrant toutes ses filiales, de manière automatique;
- Des conventions d'occupation des locaux pour les sites de Nantes, Toulouse, Rodez et La Défense (Tour Manhattan), partagés par la société Sopra Group et la Société pour les besoins de l'exploitation de leurs activités respectives ;
- Un contrat de bail pour les locaux d'Annecy partagés par la société Sopra Group et la Société pour les besoins de l'exploitation de leurs activités respectives.
- Avec la société SopraNTIC (société de droit marocain) :
 - Une convention de prestations de « centre de services », rendues par la société SopraNTIC.
- Avec la société Delta Informatique :
 - Une convention de sous-location du site de Tours au titre des locaux partagés avec la Société pour les besoins de l'exploitation de leurs activités respectives.
- Avec la société Business Architects International :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling Sopra Banking dont la société Sopra Banking Software est la société pivot.
- Avec la société Sopra Banking Software Participations :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling Sopra Banking dont la société Sopra Banking Software est la société pivot.
- Avec la société Sopra Banking Software Belgium :
 - Une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash pooling Sopra Banking dont la société Sopra Banking Software est la société pivot.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

9.1. Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, en annexe, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux.



9.2. Rémunération des mandataires sociaux

De même conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la part de la Société, à l'exception de Jean-Paul BOURBON.

En effet, ce dernier a perçu au cours de l'exercice 2012 une rémunération brute de 332 423 € incluant :

- une prime de 61 750 € versée en février 2012 au titre de 2011 ;
- des avantages en nature à hauteur de 10 475 €.

Au titre de sa rémunération variable relative à l'exercice 2012, Monsieur BOURBON a perçu 78 000 €.

Par ailleurs, la Société étant contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce par la société Sopra Group, nous vous informons du montant des rémunérations, avantages et engagements de toutes natures au titre de l'exercice 2012 pour Messieurs Pierre PASQUIER, Pascal LEROY et Jean MOUNET au titre du mandat que chacun d'entre eux exerce au sein de Sopra Group.

• Pierre PASQUIER

Tableau récapitulatif des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pierre PASQUIER, Président-Directeur Général de Sopra Group jusqu'au 20 août 2012 et Président du Conseil d'administration de Sopra Group depuis cette date :

	Exercice 2012	
	Montants dus	Montant versés
Rémunération fixe	350 000 €	350 000 €
Rémunération variable	105 000 €	192 500 €
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence	19 950 €	11 427 €
Avantages en nature	6 499 €	6 499 €
TOTAL	481 449 €	560 426 €



• Pascal LEROY

Tableau récapitulatif des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Pascal LEROY, Directeur Général de Sopra Group depuis le 20 août 2012 (date à partir de laquelle sa rémunération fixe annuelle a été portée à 400 000 €) et, antérieurement Directeur Général délégué de Sopra Group :

	Exercice 2012	
	Montants dus	Montant versés
Rémunération fixe	341 806 €	341 806 €
Rémunération variable	102 542 €	105 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature	18 899 €	18 899 €
TOTAL	463 247 €	465 705 €

Jean MOUNET

Les rémunérations et les options et actions attribuées à Monsieur Jean MOUNET, administrateur de Sopra Group depuis le 19 juin 2012 se résument à 8 961 € au titre des jetons de présences.

9.3. Jetons de présence

La Société n'a versé aucun jeton de présence.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration



ANNEXES

- 1. Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société
- 2. Tableau des filiales et participations
- 3. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société
- 4. Délais de paiement des fournisseurs
- 5. Organigramme cible



1. Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

	2012	2011	2010	2000	2000
(en euros)	2012	2011	2010	2009	2008
Situation financière en fin d'exercice					
	62 924 430	37 000	37 000	37 000	37 000
Capital social	0-2-1100				
Nombre d'actions émises	6 292 443	3 700	3 700	3 700	3 700
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	
Résultat global des opérations effectives					
 Chiffre d'affaires hors taxes 	109 993 133	-	-	-	-
 Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions 	4 860 533	-1 721	-3 898	-1 254	-251
 Impôts sur les bénéfices 	94 133	-	-	-	-
 Bénéfices après impôts, amortissements et provisions 	3 086 683	-1 721	-3 898	-1 254	-251
■ Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Die Karling von der von der Vereinen bereiten.					
Résultat des opérations réduit à une seule action	0.76	0.45	4.05	0.24	
■ Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,76	-0,47	-1,05	-0,34	-0,07
 Bénéfice après impôts, amortissements et provisions 	0,49	-0,47	-1,05	-0,34	-0,07
■ Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
■ Nombre de salariés	862	-	-	-	-
■ Montant de la masse salariale	42 227 932	-	-	-	-
 Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres, etc.) 	19 676 020	-	-	-	-



2. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	des cautions et avals	dernier exercice écoulé	(bénéfice ou perte du dernier	encaissés par la société au cours
(en milliers d'euros)				Brute	Nette		la société			
<u>Filiales</u>										
Sopra Banking Software Limited (Angleterre)	81	4 842	100,00%	6 925	6 925	-	-	8 263	2 515	-
Business Architects International (Belgique)	11 426	5 178	100,00%	37 667	20 500	15 169	-	6 700	1 897	-
Sopra Banking Software Participations (Belgique)	1 518	142 083	100,00%	140 949	140 949	133 160		-	131 766	
Sopra Banking Software Belgium (Belgique)	250	2 277	100,00%	125 903	125 903	360	-	46 948	765	-
Cameroun Delta Informatique (Cameroun)	76	405	95,00%	1	1	-	-	1 617	92	-
Sopra Banking Software Paris (France)	40	-305	100,00%	1	1	-	-	4 846	1 823	_
Sopra Banking Software Singapore Pte Ltd (Singapore)	54	-215	100,00%	332	332	-	-	1 524	-341	_

3. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nom	Société	Fonctions	
	Sopra Group	Président	
	Axway Software	Président	
	Sopra GMT	Président Directeur Général	
Pierre PASQUIER	XYZ 12 2009 (filiale à 100% de Sopra Group)	Président	
	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group et Axway Software		
Jean-Paul BOURBON	Filiales étrangères de Sopra Banking Software	Administrateur, administrateur-délégué ou mandataire social	
	Trigone	Président	
	Econocom	Administrateur	
A MOUNET	AS2M (Malakoff Médéric)	Administrateur	
Jean MOUNET	Observatoire du numérique	Président	
	Fondation Telecom	Administrateur	
	Association Pacte PME	Administrateur	
Diama Vues COMMANAY	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group	Administrateur ou mandataire social	
Pierre-Yves COMMANAY	Filiales étrangères de Sopra Banking Software	Administrateur ou mandataire social	



Nom	Société	Fonctions		
	Sopra Group	Directeur Général		
	Sopra Executive Investments	Président et administrateur		
Pascal LEROY	Adeuza	Président du directoire		
Pascai LEROT	Filiales (directes ou indirectes) étrangères de Sopra Group	Administrateur ou mandataire social		
	Sopra Banking Software Belgium	Administrateur		
Didier de CALLATAŸ	Sopra Banking Software Participations	Administrateur		
	Sopra Banking Software Paris	Président		
	Sopra Banking Software Singapore	Administrateur délégué		

4. Délais de paiement des fournisseurs

(en milliers d'euros)	Montant encours total		Montant échu de - de 60 jours	
Au 31 décembre 2012	11 392	11 196	195	1

5. Organigramme cible

